

## En génie climatique, les futures règles de l'art seront adaptées aux BEPOS

En cours de finalisation, un contrat cadre va être signé par le Costic, centre technique du génie climatique, et le programme triennal RAGE (Règles de l'Art Grenelle Environnement), qui, né en 2010, va confier au Costic une mission de pilotage des travaux d'évolution des règles de l'art concernant les équipements techniques du bâtiment. Le contrat définira les thématiques de ces travaux. Dès la fin 2011, toutefois, RAGE va présenter ses premières "recommandations professionnelles" pour le génie climatique et, plus précisément, pour les PAC air/eau et les VMC double flux. Destinées aux installateurs, les "recommandations" de RAGE doivent déboucher, à terme, sur des évolutions des DTU ou des qualifications professionnelles et sur de nouveaux DTU ou formations. Elles s'intéresseront essentiellement aux "techniques courantes", mais RAGE envisage déjà d'étudier, par exemple, les puits climatiques ou encore les chaudières de très petites puissances au bois, voire également au gaz.

Par ailleurs, concernant la ventilation, une étude prospective RAGE vient d'être lancée pour établir les bases de futurs outils et méthodes d'autocontrôle des travaux sur chantier. Alain Maugard, président du conseil d'orientation de RAGE, a dit que les futures "recommandations" de RAGE seront adaptées à la réalisation de BEPOS (bâtiments à énergie positive).

## Les Français plus attirés par la VMC que par la PAC ?

42% des Français déclarent avoir déjà installé chez eux - ou être prêts à le faire - "un système de chauffage éco-performant (pompe à chaleur)", contre 73% des Britanniques, 46% des Allemands et 75% des Américains. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée pour Rexel, en juillet dernier, par Harris Interactive auprès d'échantillons représentatifs et qui a été présentée la semaine dernière. En ce qui concerne l'installation d'une VMC "éco-performante", on trouve 55% de Français, 56% de Britanniques, 33% d'Allemands et 63% d'Américains. Pour l'installation d'un système de production d'ECS "éco-performant" (par exemple, CESI), les pourcentages sont : 44% en France, 70% en Grande-Bretagne, 45% en Allemagne et 72% aux Etats-Unis. Par ailleurs, 69% des Français se disent prêts à faire des efforts supplémentaires pour économiser l'énergie en investissant dans des équipements plus chers, "mais rentables à court ou moyen termes".

Qu'est-ce qui incite ou inciterait nos compatriotes à économiser l'énergie, à accroître l'efficacité de leur consommation énergétique ? A cette question (à laquelle les personnes interrogées pouvaient apporter deux réponses), les incitations financières arrivent largement en tête, avec un énorme total de 91%. Elle devancent le fait de pouvoir mesurer "facilement" ce qu'on économise (34%), des technologies "attractives et faciles à utiliser" (30%), des campagnes de communication (10%), la visite à domicile d'un "spécialiste" (8%), des législations plus contraignantes (8%). Autre question (pour laquelle trois réponses étaient possibles) : qu'est-ce qui vous empêche d'économiser l'énergie, d'améliorer l'efficacité de votre consommation ? Arrivent en tête "les produits qui coûtent trop cher" (45%). On trouve ensuite "la faiblesse des incitations financières" (42%), "le manque de volonté des pouvoirs publics" (30%), le manque d'information sur les prix et les produits (26%), l'absence de solutions technologiques "vraiment efficaces" (19%), la difficulté à choisir un prestataire (14%), le fait de ne pas savoir ce que cela apporterait à court terme (11%) et à qui s'adresser (10%).

## Les travaux de chauffage ont moins la cote, les Français privilégiant l'isolation

En 2010, selon une enquête que vient de publier l'Ademe, 14,4% des ménages français ont réalisé dans leur logement des travaux de maîtrise de l'énergie (contre 14,8% en 2009), mais les travaux d'amélioration des systèmes de chauffage et d'ECS sont en léger recul : cela a concerné 33,6% des ménages ayant investi l'année dernière (contre 37% en 2009), alors que près de 80% (contre 76,3% en 2009) ont privilégié les travaux d'isolation. Les ménages ont, en moyenne, moins dépensé pour leurs travaux de maîtrise de l'énergie : 4396 euros par logement en 2010 contre 4899 euros en 2009. < Les travaux sur le chauffage sont particulièrement touchés, avec un recul des installations de pompes à chaleur, ce qui contribue à faire baisser le coût moyen d'une intervention, explique-t-on à l'Ademe. Il se peut aussi que, plus globalement, dans le contexte actuel les ménages hésitent davantage à investir. La principale motivation invoquée par les ménages ayant réalisé des travaux est l'amélioration du confort (31,2% contre 30,1% en 2009) qui devance cette année la volonté de réduction de la facture énergétique (31% contre 32,3%), en tête depuis 2007. >

69% des travaux de 2010 l'ont été par des professionnels, chiffre stable par rapport à 2009. < Près de la moitié des ménages attend aujourd'hui des professionnels davantage de conseils sur les solutions à apporter et la performance énergétique atteinte >, observe-t-on à l'Ademe.